

# COMMUNE DE POURNOY LA CHETIVE

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 26 février 2021 n°01/2021

Convocation du 18 février 2021

Le vingt-six février deux mille vingt et un, à dix-huit heures zéro minutes les membres du Conseil Municipal de la Commune de POURNOY-LA-CHÉTIVE, se sont réunis à la Mairie de Pournoy-La-Chétive sur convocation qui leur a été adressée par Le Maire sortant, Madame Martine MICHEL, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :		
D. FERRI	S. GUILLI	M. MERLIER
N. GENGENBACHER	S. MAURICE	J. WERBENEC
D. GLEZER	M. MICHEL	S. MICHELAND
	T. KLEIN	T. WINGERT-DESUERT
Procurations:		
F. DALMARD a donné procuration à M. MICHEL		
N. GUERARD a donné procuration à M. MICHEL		
E. DA SILVA a donné procuration à J. WERBENEC		
A partir du point 3 M. DEBRIN a donné procuration à S. MAURICE		
Absents excusés :		
Absents non excusés		
M. DEBRIN jusqu'au point 3		

Secrétaire de séance : Lauriane GROSSE

### Ordre du jour

1. Compte de gestion
2. Compte administratif
3. Affectation de résultat
4. Budget primitif 2021
5. Neutralisation des amortissements
6. Rythmes scolaires
7. Horaires école maternelle et élémentaire
8. Tableau des effectifs
9. Contrat périscolaire
10. Remplacement du moteur de volée et de battants des cloches
11. Conventions
12. Divers

### DCM 01/01/2021 : Compte de gestion

Madame Le Maire, nomme à la présidence de l'assemblée Madame Sylvie MAURICE, 1er adjoint puis vérifie les comptes de l'exercice 2020 concernant le budget communal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<b>RECETTES</b>	501 910.60 €
<b>DEPENSES</b>	430 258.30 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>RECETTES</b>	187 922.83 €
<b>DEPENSES</b>	226 808.38 €

Résultat global de clôture : 32 766.75€

# COMMUNE DE POURNOY LA CHETIVE

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 26 février 2021 n°01/2021

Après délibérations, le Conseil Municipal à l'unanimité  
ACCEPTE les propositions ci-dessus.

**Pour : 14**

**Contre :**

**Abstention :**

### DCM 02/01/2021 : Compte Administratif

Madame Le Maire, nomme à la présidence de l'assemblée Madame Sylvie MAURICE, 1er adjoint puis vérifie les comptes de l'exercice 2020 concernant le budget communal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<b>RECETTES</b>	501 910.60 €
<b>DEPENSES</b>	430 258.30 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>RECETTES</b>	187 922.83 €
<b>DEPENSES</b>	226 808.38 €

Résultat global de clôture : 32 766.75€

Madame Le Maire s'est retiré le temps du vote.

Après délibérations, le Conseil Municipal à l'unanimité  
ACCEPTE les propositions ci-dessus.

**Pour : 13**

**Contre :**

**Abstention :**

Le Conseil Municipal charge le Maire de l'exécution et l'autorise à signer tous les documents se référant à cette affaire.

Margaux DEBRIN prévient au point 3 qu'elle donne procuration à Sylvie MAURICE

### DCM 03/01/2021 : Affectation de résultat

Madame Le Maire, nomme à la présidence de l'assemblée Madame Sylvie MAURICE, 1er adjoint vérifie les comptes de l'exercice 2020 concernant le budget communal :

#### **Affectation du résultat**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
<b>RECETTES</b>	501 910.60 €
<b>DEPENSES</b>	430 258.30 €
<b>Résultat reporté excédent</b>	339 303.28€
<b>Soit un résultat excédent</b>	410 955.58€

SECTION D'INVESTISSEMENT	
<b>RECETTES</b>	187 922.83 €
<b>DEPENSES</b>	226 808.38 €
<b>Résultat reporté déficit</b>	- 13 515.79 €
<b>Soit un résultat déficit</b>	- 52 401.34€

RESTE A REALISER INVESTISSEMENT	
<b>RECETTES</b>	0 €
<b>DEPENSES</b>	0 €

<b>SOIT, EN TENANT COMPTE DES RESTES A REALISER, UN BESOIN DE FINANCEMENT DE 52 401,34€</b>
---





# COMMUNE DE POURNOY LA CHETIVE

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 26 février 2021 n°01/2021

La demande concerne une amplitude d'horaires de 15 minutes sur la matinée.

A l'issue de ces réunions, il a été proposé les modifications suivantes :

- Ecole Maternelle : 8h25 à 11h40  
13h40 à 16h25
- Ecole élémentaire : 8h30 à 11h45  
13h45 à 16h30

La pause méridienne de 2h entre midi a été respectée.

Les conseils d'écoles de la maternelle Charles Perrault et de l'école élémentaire Jean de la Fontaine ont validés le renouvellement dérogatoire de la semaine de 4 jours et les nouveaux horaires pour la rentrée 2021/2022.

Le Conseil Municipal de Coin sur Seille a également validé le renouvellement dérogatoire de la semaine de 4 jours et les nouveaux horaires proposés.

Après délibérations, le Conseil Municipal à l'unanimité  
ACCEPTE les nouveaux horaires proposés ci-dessus.

**Pour : 15**

**Contre :**

**Abstention :**

Le Conseil Municipal charge le Maire de l'exécution et l'autorise à signer tous les documents se référant à cette affaire.

### **DCM 08/01/2021 : Tableau des effectifs**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des effectifs de la commune.

Le tableau des effectifs de la commune se présente comme suit au :

#### **- Filière administrative :**

1 poste de rédacteur, titulaire, 35H Hebdomadaire (secrétariat de mairie (mise en disponibilité))

1 postes d'adjoint administratif 2ème classe, contractuel, 25H hebdomadaire (secrétariat de mairie)

1poste d'adjoint administratif 2ème classe, contrat PEC, 20H hebdomadaire (secrétariat de mairie)

#### **- Filière technique :**

1 poste d'adjoint technique territorial, titulaire, 35H hebdomadaire (ouvrier communal)

1 poste d'agent polyvalent, contrat aidé, 20H hebdomadaire (salle polyvalente, mairie, périscolaire)

#### **-Filière animation :**

1 poste d'adjoint d'animation principal 2ème classe, contractuel, 35H00 hebdomadaire (centre de loisirs (Directrice))

1 poste d'adjoint territorial d'animation, contractuel, 22H00 hebdomadaire (centre de loisirs)

1 poste d'adjoint territorial d'animation, contrat PEC, 20H00 hebdomadaire (centre de loisirs)

1 poste d'adjoint territorial d'animation, contractuel, 4H30 hebdomadaire (centre de loisirs)

1 poste d'adjoint territorial d'animation, contractuel, 4H30 hebdomadaire (centre de loisirs)

# COMMUNE DE POURNOY LA CHETIVE

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 26 février 2021 n°01/2021

Après délibérations, le Conseil Municipal à l'unanimité  
VALIDE les effectifs de la commune.

**Pour : 15**

**Contre :**

**Abstention :**

Le Conseil Municipal charge le Maire de l'exécution et l'autorise à signer tous les documents se référant à cette affaire.

### DCM 09/01/2021 : Contrat périscolaire

Point annulé

### DCM 10/01/2021 : Remplacement du moteur de volée et de battants des cloches

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de remplacer le moteur de volée et de battants des cloches à l'Eglise.

Elle propose 1 devis de la société :

- BODET 19 Route de Brumath 67550 VENDENHEIM pour un montant HT de 2 995,00 € à financer en section d'investissement, opération 10036 « EGLISE » du BP 2021.

La commune de Pournoy-la-Chétive assurera la maîtrise d'œuvre des travaux et refacturera le montant HT au Conseil de Fabrique. Une convention entre la Mairie et le Conseil de Fabrique a été signé.

Après délibérations, le Conseil Municipal à l'unanimité  
ACCEPTTE la proposition ci-dessus.

**Pour : 15**

**Contre :**

**Abstention :**

Le Conseil Municipal charge le Maire de l'exécution et l'autorise à signer tous les documents se référant à cette affaire.

### DCM 11/01/2021 : Conventions

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une erreur s'est glissée lors de la délibération du 27/10/2020.

Ci-dessous les 2 conventions manquantes à la DCM 05/09/2020 du 27/10/2020.

- Convention Chaîne de la mémoire
- Convention qualité de vie

Après délibérations, le Conseil Municipal à l'unanimité  
ACCEPTTE la proposition ci-dessus.

**Pour : 15**

**Contre :**

**Abstention :**

Le Conseil Municipal charge le Maire de l'exécution et l'autorise à signer tous les documents se référant à cette affaire.

Tous les membres présents ont signé le registre des délibérations.

**Pournoy-la-Chétive, le 26/02/2021**  
**Le Maire, Martine MICHEL**

